



Editorial

Cesser d'altérer l'eau, Source de Vie.

Le dérèglement climatique s'amplifie. Tant les témoignages des scientifiques qui documentent son accélération que l'impression de vivre avec une météo qui joue au yoyo nous poussent à agir. Accélérer le développement des énergies renouvelables, végétaliser les villes, améliorer les performances énergétiques des bâtiments, rendre le transport moins dépendant des énergies fossiles, décarboner les productions industrielles, économiser et mieux protéger et gérer l'eau précieuse, tout cela fait presque consensus. Mais il reste un secteur qui semble ignorer la gravité des dommages et privilégier la « mal-adaptation ». C'est cette forme d'agriculture que l'on qualifie de « conventionnelle », celle qui a façonné notre monde rural, nos paysages, nos campagnes, notre production alimentaire et contribué, c'était imprévu à une dégradation phénoménale de la qualité de l'eau. En dépit des alertes des scientifiques, des agronomes, l'impératif du changement à conduire ne semble pas émouvoir une partie de ses élites, comme l'illustre le projet de Loi d'Urgence pour la Protection de la Souveraineté Agricole (UPSA), en examen depuis le 2 juin au Parlement. Personne ne conteste la crise du monde agricole, consécutive à une incapacité collective à adapter le modèle issu de la Loi Pisani de 1962. A l'époque, 15 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, il était nécessaire, entre autres pour renforcer la Paix en Europe, pour permettre à la France d'être souveraine pour la production de son alimentation et améliorer les conditions de vie du monde paysan de construire une Politique Agricole Commune. Mais personne, ou presque n'avait anticipé les dommages sur l'eau, la biodiversité, les sols, la désertification du monde rural avec la disparition de plus de 2 millions de fermes que cette mutation engendrerait.

Notre pays de longue tradition paysanne, veut, peut et doit soutenir la transformation de son agriculture vers des pratiques plus durables et acceptées par la société. Cette évolution ne peut pas se faire au prix d'une pollution de l'eau qui met en péril la santé des paysans et de tous ; pas au risque de poursuivre l'effondrement de la biodiversité, la dégradation des sols ; pas au prix de la disparition de dizaines de milliers de paysans supplémentaires ; pas au péril de l'aggravation des tensions autour de la gestion quantitative de la ressource ; pas au danger de détricoter le modèle de gouvernance issu de la Loi sur l'Eau de 1992 avec la création des SDAGE et des SAGE. Simplifions, certes. Personne ne conteste l'empilement de textes, de règlements incompréhensibles, de tâches administratives trop lourdes. Mais simplifier ne peut vouloir dire altérer plus, foncer dans le mur. Evoluons ensemble. Le projet de loi UPSA vise à mieux protéger les terres agricoles, améliorer les revenus des paysans, lutter contre la concurrence déloyale. Rien à dire sur ces plans. Mais il va aussi faciliter la construction de méga-bassines, l'extension des bâtiments d'élevage hors sol, alléger les contraintes pour la création de plans d'eau inférieurs à 1 hectare. Tout cela, à rebours des travaux faits depuis 10 ans par les acteurs du Comité National de l'Eau¹. Ce passage à la hussarde est déraisonnable. Retraversons le modèle pour faire face aux périls communs, en s'inspirant par exemple de ce que propose l'hydrologie régénérative².

Le Chant des Rivières poursuit son travail de mobilisation contre les projets aberrants : il s'est opposé à un projet d'usine à saumons porté par l'entreprise Pure Salmon au Verdon-sur-Mer et à trois projets de microcentrales sur le fleuve Taravo, en Corse, labellisé « Site Rivières Sauvages » en 2017. Il a aussi fait des propositions dans le cadre du Plan Français de Restauration de la Nature « Agir pour restaurer la Nature » dans le cadre du Règlement Européen de Restauration de la Nature adopté à l'unanimité des Etats membres en juin 2024.

Continuez à nous soutenir. Merci.

L'équipe du Chant des Rivières

¹Lire les Vœux du CNE concernant la politique de l'eau dans le cadre des concertations préalables au projet de loi d'urgence agricole. Séance du 11 février 2026 Délibération n° 2026 -05

Enlever le barrage de Theusseret : la rivière attend toujours.

Depuis 2017, le Collectif SOS Loue Rivières Comtoises se mobilise pour la protection du bassin du Doubs, dans le massif du Jura. Ce collectif qui regroupe une dizaine d'organisations françaises et suisses, dont FNE Jura, Pronatura Jura, la Fédération de Pêche du Doubs, l'AAPPMA La Franco Suisse, la Confédération Paysanne, Anper TOS et soutenu par le WWF et la Fondation Humus demande l'effacement du barrage de Theusseret sur le Doubs Franco-Suisse. L'ouvrage, datant du XIX^{ème} siècle est haut de 3.60 mètres et génère une retenue de 900 mètres de longueur. La demande d'effacement est le fruit d'études scientifiques conduites par l'EPTB Saône-Doubs et l'EPAGE Haut Doubs Haute-Loue. Un groupe bi-national franco-suisse a recommandé l'effacement de l'ouvrage, qui pose des problèmes environnementaux sérieux comme pour la plupart des retenues de ce type : réchauffement de la température de l'eau en été, franchissement des poissons, blocage du flux sédimentaires. En janvier 2026, le Tribunal administratif de Besançon a rejeté le recours juridique contre le projet. Le collectif est bien conscient de l'attachement légitime au patrimoine bâti, mais il écrit dans un communiqué du 27 avril 2026 que « la nostalgie du patrimoine ne peut l'emporter sur la nostalgie du vivant ». Il est temps d'agir.

Saumon de la Loire et de l'Allier : « 1000 saumons dans dix ans, 2028 -2037 »

Comment renforcer l'effort de sauvegarde du saumon sauvage de la Loire et de l'Allier, dont la situation est redevenue si préoccupante que l'UICN² a classé sa population « en danger » en 2024 ? La réponse est connue, pour toutes les rivières à saumons atlantiques : il faut restaurer les habitats et soutenir les effectifs avec le repeuplement. Cela prend du temps, nécessite de la coopération entre les acteurs publics et privés, exige du courage, de la clairvoyance, de la continuité. Cela demande de l'ambition et du pragmatisme. Tout ce qui a manqué sur le bassin de la Loire depuis dix ans, certains acteurs dénigrant systématiquement l'action du Conservatoire National du Saumon Sauvage et imposant une réduction d'un facteur 10 de la production de juvéniles. Les conséquences ? Des retours les plus bas depuis 40 ans. Au pic du repeuplement, à l'époque appuyé par l'Etat et ses services, 1177 saumons étaient passés à Vichy en 2015. 62 adultes seulement ont été comptabilisés en 2024. Il était donc urgent de revenir aux fondamentaux, comme l'Etat l'avait exigé en 1994 en lançant le projet de la Salmoniculture de Chateauges dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature. C'est fait. Le ministère de l'écologie, celui de l'agriculture, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, les élus locaux, la Fédération Nationale de la Pêche en France, d'autres acteurs apportent leur appui à la reprise du repeuplement pour une feuille de route partagée et explicite : le retour de 1000 saumons en 2038. Le Chant des Rivières fait sa part en lien avec diverses associations dont S3LA³ et avec le soutien de la Fondation Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Il a organisé à Pentecôte les « Cinquièmes rencontres du Haut Allier et du saumon » pour rapprocher les acteurs, montrer qu'il est possible de reprendre les voies d'une coopération puissante. Une visite de la microcentrale Centrale Paulin SAS sur le Chateauges en Lozère a permis de constater l'ampleur des améliorations apportées pour le passage des saumons. 40 000 alevins ont d'ailleurs été déversés dans cet affluent de l'Allier en mai. 40 000 alevins supplémentaires ont été relâchés par le Conservatoire, la fédération de Pêche de Haute-Loire avec l'appui des sports d'eaux vives entre Chateauges et Pont d'Alleyras. En ce printemps 2026, en suite de l'augmentation progressive des déversements depuis 2022, 124 adultes ont franchi Vichy et 450 000 alevins de saumons au total ont été déversés dans l'Allier. L'espoir revient. lechantdesrivers.org

² Lire par exemple « Climat et petits cycles de l'eau », M. Karavcik, Valérie Valette et al, Editions Yves Michel ainsi que Cultiver la pluie et restaurer le chemin de l'eau. François Rouillay, Sabine Becker, Marc Khane. Ed. Terre Vivante,

³ Union Internationale de Conservation de la Nature, qui définit la Liste Rouge des espèces protégées

Une Voie Verte pour le Furan, rivière en voie de renaissance.

En juin 1827, la première ligne de chemin de fer d'Europe continentale était ouverte. Elle longeait le Furan, rivière emblématique de l'histoire industrielle et de Saint Etienne et de notre pays et permettait de transporter le noir charbon vers la Loire. Le bicentenaire de la voie sera célébré dans un an. L'organisation est portée par L'Eclisse, un groupement de divers acteurs, institutions, dont l'Ecole des Mines de Saint Etienne, les Amis du Vieux Bouthéon,.... Deux associations, l'Eclisse et Ocivélo ont lancé une charte de soutien pour la création de la « Voie Verte du Furan ». Cette voie douce offrirait une alternative sécurisée et décarbonée à l'axe routier le plus fréquenté de la Métropole Stéphanoise, avec 82 000 véhicules par jour, tout en sauvegardant et valorisant les ouvrages d'art restants. Une manière d'accélérer la création d'un espace de respiration possible aux familles, cyclistes, randonneurs, pêcheurs, depuis le cœur urbain de Saint Etienne jusqu'à sa confluence avec la « Loire sauvage ». Le Chant des Rivières, qui appuie les efforts de longue haleine et couronnés de succès de restauration du Furan, que nous célébrons chaque fin d'été depuis 2022 avec les « Guinguettes sur les berges du Furan » organisées à La Fabrique à Andrézieux-Bouthéon prend part à cette initiative. L'association se réjouit par ailleurs du fait que la nouvelle municipalité stéphanoise envisage de lancer des études pour la découverte d'une partie du Furan dans la ville, comme l'a annoncé le nouveau maire, Régis Juanico, dans Aujourd'hui Saint Etienne de juin 2026. Allez le Furan ! www.leclisse1827.fr et www.voie-verte-furan.fr Contact. lois.moreira@laposte.net

Calendrier



23 mai - 23 août : Agir pour la restauration de la nature. Concertation publique. restaurer-la-nature.biodiversite.gouv.fr

31 mai - 12 juillet : La petite descente de la Loire sentinelle Nevers – Chalonnes-sur-Loire natexplorers.fr/loire-sentinelle

14 juin : Marche des Etangs du Forez Sainte Foy Saint Sulpice 42110

17 juin : Les voix agricoles. Rencontres sur la ferme de Nicolas Clair et Julien Morel, paysans engagés dans la transition, à Sainte-Foy Saint Sulpice 42110 <https://lesvoiesagricoles.fr> - contact@lesvoiesagricoles.fr

20 juin : Fête de la Loire Saint Just Saint Rambert loire.fr/fetedelaloire

28-30 août : 6èmes Fêtes de la Narce. Conférences – concerts – ateliers – collectifnouvelle.org

28-29 août : 5èmes guinguettes sur le Furan. La Fabrique Rens. La Fabrique 04 77 55 82 11

12 septembre : Fête Mycelium Sainte Foy Saint Sulpice

28 septembre - 4 octobre 2026 : Collectif Transition Citoyenne Fête des Possibles ctc-42.org

15 octobre 2026 : 20 ans du FNAF, Forum National des Associations. CentQuatre-Paris. forumdesassociations.com

22 octobre : Comité National de l'Eau. Ministère de la Transition Ecologique. Paris.

Juin 2027 : Anniversaire du bicentenaire de la première ligne de chemin de fer européenne entre Saint-Etienne et Andrézieux-Bouthéon. Rens.



Comité de rédaction : Martin Arnould – Philippe Chappat – Marc Védrine – Lauranne Ponsonnet – Julien Morel
Merci à Michel Valette pour son généreux soutien.

Adresse. La Fabrique – 23 rue de la Fabrique 42 160 Andrézieux-Bouthéon
Philippe Chappat Port. 06 64 35 77 80

www.lechantdesrivers.org